

Rapport Annuel 2018



LES ÉLEVEURS DE DINDON^{MD}
DU CANADA



LE QUARANTE-CINQUIÈME RAPPORT ANNUEL DE L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON (F.A.S.N. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA) EST PRÉPARÉ POUR PRÉSENTATION AU MINISTRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE, AU CONSEIL DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA ET AUX MEMBRES DES ÉDC.

Les Éleveurs de dindon du Canada

7145 avenue West Credit
Édifice 1, bur. 202 Mississauga, ON L5N 6J7
Tél : (905) 812-3140
Fax : (905) 812-9326

leseleveursdedindonducanada.ca
dindoncanadien.ca
facebook.com/CanadianTurkey
twitter.com/Cdn_Turkey
twitter.com/TurkeyFarmersCa
pinterest.com/CanadianTurkey
instagram.com/CanadianTurkey

TABLE DES MATIÈRES

4-5	AU SUJET DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA
6	MESSAGE DU PRÉSIDENT
7	COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL D'ADMINISTRATION
8	COMITÉS ET NOMINATIONS
8	ADHÉSIONS ET PARTENARIATS
9	PERSONNEL
10-11	MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF
11	AIDE À LA POPULATION CANADIENNE
12-14	ENGAGER LES CONSOMMATEURS CANADIENS
15-16	POLITIQUES ET COMMERCE
17	DÉFENSE DE L'INDUSTRIE
18-21	SALUBRITÉ DES ALIMENTS ET SOIN DES OISEAUX
22-24	DONNÉES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON
25-37	ÉTATS FINANCIERS



Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) représentent plus de 500 éleveurs de dindon du pays. Créé en 1974 sous le régime fédéral de la *Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA)*, l'Office prône la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de viande de dindon et supervise le système de gestion de l'offre de dindon au Canada.

Comme le veut le mandat de la Proclamation fédérale, le Conseil d'administration de 11 membres des ÉDC comprend huit représentants des offices provinciaux élus par les producteurs, deux membres nommés par le secteur de la transformation primaire et un par le secteur de la surtransformation. Le Conseil d'administration fixe les volumes nationaux de production de dindon en tenant compte des activités et des prévisions du marché ainsi que des attentes à l'égard des importations, des marchés des protéines concurrentes et des intrants pour que les consommateurs aient accès à un approvisionnement sûr de produits de dindon canadien de qualité supérieure, et que les éleveurs touchent un juste rendement de leurs investissements.

Le Conseil d'administration donne des instructions au personnel du bureau national et prend également des décisions en matière de recherche, salubrité des aliments à la ferme, soin des troupeaux et promotion du dindon canadien, de façon à promouvoir davantage l'industrie de la production et de la commercialisation du dindon pour en accroître l'efficacité et la compétitivité (comme le veut l'art. 21 de la *LOPA*).

Les opérations des ÉDC sont financées par les redevances versées par les producteurs sur chaque kilogramme de dindon commercialisé.

L'Office rend des comptes à ses membres et à ses partenaires, et présente chaque année un rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, et du Conseil des produits agricoles du Canada.

LOI SUR LES OFFICES DES PRODUITS AGRICOLES

MISSION ET POUVOIRS

Art. 21. Un office a pour mission :

(a) de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits de dindon réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;

(b) de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

NOTRE VISION

Les éleveurs de dindon du Canada sont connus pour collaborer avec toutes les parties prenantes en vue de créer une industrie du dindon durable garantissant aux Canadiens un choix d'aliments sains toute l'année.

NOTRE MISSION

Promouvoir la recherche, la divulgation des connaissances, l'efficacité et la conscience des consommateurs – la pierre angulaire d'une industrie canadienne du dindon prospère – afin de contribuer au bien-être des éleveurs, des transformateurs, de l'industrie et de ses partenaires.

NOS VALEURS

Guidés par l'art. 21 de la Loi sur *les offices des produits agricoles*, les membres des Éleveurs de dindon du Canada croient dans :

- un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et la rentabilité des investisseurs du secteur;
- un modèle économique concurrentiel et rentable qui profite aux producteurs de tout le Canada;
- la transparence des pratiques de gestion agricole qui respectent les normes les plus strictes de santé, sécurité et bien-être des animaux;
- la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien;
- la satisfaction des attentes changeantes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité supérieure à un prix raisonnable;
- une organisation qui fonctionne de façon morale, respectueuse et intègre, et qui apprécie ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.

PRINCIPES DE LA GOUVERNANCE

Voici les principes qui guident les ÉDC dans leurs efforts pour remplir leur mandat de façon professionnelle, efficace et transparente :

1. Gérer un système de gestion de l'offre viable qui procure au marché la stabilité, encourage la croissance et les investissements, et maintienne la rentabilité pour les parties prenantes.
2. Administrer un système de gestion de l'offre qui reste suffisamment souple pour réagir à l'évolution des marchés, de la concurrence et des exigences de la société.
3. Fonctionner selon un modèle de gouvernance rigoureux, tout en maintenant des stratégies pour éviter de reporter les décisions, étayé par des séances de formation et d'orientation des membres du CA et du personnel, et des plans de relève clairs.
4. Disposer en permanence d'une équipe de gestion solide et transparente, et garantir une situation financière sûre pour les opérations de l'Office.
5. Continuer à établir des relations solides et positives avec chaque organisation membre et les signataires de l'Entente fédérale-provinciale (AFP).
6. Promouvoir une industrie novatrice et efficace grâce à la valeur plus grande des oiseaux pour les producteurs et les transformateurs découlant de la valeur ajoutée plus importante pour les consommateurs.
7. Être équipé de plans et de ressources d'intervention d'urgence en cas de crise de santé chez la volaille ou d'autres problèmes critiques ou émergents.



**POUR LE BIEN DES
ÉLEVAGES ET
AU-DELÀ**



6 // MESSAGE DU PRÉSIDENT //

En 2018, les défis ont été de taille. Les accords commerciaux, qui offriront un accès beaucoup plus grand à notre marché intérieur du fait de l'Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et de l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM), auront des répercussions préjudiciables sur le secteur canadien du dindon. Le marché canadien du dindon a été assez terne même si les stocks sont allés dans la bonne direction au cours de l'année.

La situation changeante a exigé qu'on agisse. Notre Conseil d'administration s'adapte à l'évolution du marché avec l'approbation du plan stratégique qui comprend une campagne proactive avec le secteur de la transformation pour atteindre de nouveaux consommateurs et renforcer la chaîne de valeur du secteur du dindon. La campagne nationale de commercialisation de cinq ans vise à faire augmenter la consommation générale :

- en encourageant les Canadiens à penser au dindon tout au long de l'année pour tirer la demande des consommateurs;
- en multipliant la présence du dindon sur les rayonnages des magasins de détail;
- en engageant des alliés influents pour faire la promotion du dindon;
- en montrant la facilité et le côté pratique des repas de dindon;
- en sensibilisant les Canadiens et en leur faisant connaître les avantages du dindon;
- en attirant de nouveaux marchés démographiques en évolution.

L'investissement dans la future croissance, partagé également entre les producteurs et les transformateurs primaires, se fera sous forme de programme de commercialisation qui complètera ceux des offices provinciaux de commercialisation et des établissements de transformation du dindon. C'est le Zeno Group Inc. qui a été retenu comme agence de commercialisation de référence.

Nous sommes bien placés pour généraliser l'appétit pour le dindon canadien dans tout le pays et le satisfaire. La marée montante va soulever tous les navires de notre chaîne de valeur.

Notre industrie a fait preuve d'inventivité en offrant de nouveaux produits de dindon qui attirent les petites familles et les personnes qui sont à la recherche d'un repas facile à préparer. Nous devons faire face au défi des importations étrangères et élargir notre marché bien au-delà des traditions des fêtes en encourageant les Canadiens à 'penser dindon' lorsqu'ils planifient leurs repas et en faisant mieux connaître au public la valeur nutritive élevée du dindon ainsi que sa grande qualité, sans oublier les normes d'élevage obligatoires.

C'est pour moi un honneur et un privilège d'être le président des Éleveurs de dindon du Canada depuis mars 2018, à la suite de Mark Davies de la Nouvelle-Écosse qui a assumé la présidence pendant 11 ans. Je le remercie de ses réalisations et de sa contribution, et je serai heureux de continuer à travailler avec un conseil d'administration qui s'engage avec passion pour la prospérité de l'industrie du dindon.

Respectueusement soumis,



Le président,
Darren Ference





DARREN FERENCE
président
Alberta



CALVIN MCBAIN
vice-président
Québec



BRIAN RICKER
membre exécutif
Ontario



VIC REDEKOP
Colombie-Britannique



JELMER WIERSMA
Saskatchewan



RACHELLE BROWN
Manitoba



BERTIN CYR
Nouveau-Brunswick



STEVEN EADIE
Nouvelle-Écosse



DOUG HART
Conseil canadien
des transformateurs
d'œufs et de volailles
(CCTOV)



MICHEL PÉPIN
Conseil canadien
des transformateurs
d'œufs et de
volailles (CCTOV)



ADAM POWER
Association
canadienne des
surtransformateurs
de volaille (ACSV)

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

Les Burm, Colombie-Britannique
Scott Olson/David Mandel, Alberta
Todd Clarke/Aaron Janzen, Saskatchewan
Steve Hofer, Manitoba
Matt Steele, Ontario
André Beaudet/Guillaume Côté, Québec

Joshua Hayes/Hugo Therrien, Nouveau-Brunswick
Marc Sproule, Nouvelle-Écosse
Wayne Urbonas, CCTOV
Jamie Falcão/Tony Tavares, CCTOV
Kohl Horbow, ACSV

Comité des candidatures

Doug Hart, président
 Rachelle Brown, administratrice
 Jelmer Wiersma, administratrice

Comité de la vérification et des finances

Calvin McBain, président
 Rachelle Brown, administratrice
 Jelmer Wiersma, administrateur

Comité des gérants

Sonya Lorette, N-É
 Louis Martin, NB
 Marie-Ève Tremblay, QC
 Ryan Brown, ON
 Helga Wheddon, MB
 Cinthya Wiersma, SK
 Maryann Urbanowski/Cara Prout, AB
 Michel Benoit, C-B

Comité de la recherche

Rachelle Brown, présidente
 Steven Eadie, TFNS
 Vic Redekop, C-B (CRAC)
 Wayne Urbonas, CCTOV

Comité consultatif sur le marché du dindon

Sateesh Ramkissoonsingh, président
 Robert de Valk, ACSV
 John Groenewegen, analyste du marché indépendant
 Nicolas Paillat, CCTOV
 John Sheldon, ÉDC

Comité des programmes à la ferme

Vic Redekop, président
 Scott Olson, AB
 Matt Steele, ON
 Jennifer Paquet, QC
 Lori Ansems, N-É
 Wayne Urbonas, CCTOV

Comité des politiques d'approvisionnement

Calvin McBain, président
 Brian Ricker, région de l'Est
 Bertin Cyr, région de l'Est
 Rachelle Brown, région de l'Ouest
 Vic Redekop, région de l'Ouest
 Doug Hart, représentant des transformateurs
 Adam Power, représentant des transformateurs

Comité d'examen de la Politique d'allocation des ÉDC

Darren Ference, président
 Bertin Cyr, NB
 Calvin McBain, QC
 Scott Olson, AB
 Michel Benoit, C-B
 Helga Wheddon, MB
 Jelmer Wiersma, SK
 Adam Power, ACSV
 Nicolas Paillat, CCTOV
 Wayne Urbonas, CCTOV
 Tony Tavares, CCTOV
 Steven Eadie, N-É
 Matt Steele, ON

Groupe de travail sur la commercialisation nationale

Calvin McBain, QC
 Brian Ricker, ON
 Vic Redekop, C-B
 Tony Tavares, CCTOV
 Craig Evans, CCTOV
 Adam Power, ACSV
 Nicolas Paillat, CCTOV
 Mathieu Turcotte, CCTOV
 Phil Boyd, ÉDC
 Janice Height, ÉDC
 Celia de Grave, ÉDC

NOMINATIONS EXTÉRIEURES

Fédération canadienne de l'agriculture

Brian Ricker, administrateur
 Calvin McBain, administrateur suppléant

Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire

(au besoin)

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Lori Ansems

Conseil de recherches avicoles du Canada

Vic Redekop, administrateur des ÉDC

Cadre d'évaluation des soins aux animaux (CESA)

Vic Redekop
 Lori Ansems
 Greg Lansink
 Jennifer Paquet
 Darren Kornelson
 Greg Morrison
 Joni Rynsburger
 Dr. Karen Schwean-Lardner
 Kaley Pugh
 Dr. Ben Schlegel
 Henry Kanters
 Wayne Urbonas

Table ronde sur la pérennité du secteur de la volaille

Brian Ricker

AFFILIATIONS

Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon

Darren Ference, président
 Vic Redekop, C-B
 Scott Olson, AB
 Jelmer Wiersma, SK
 Rachelle Brown, MB
 Brian Ricker, ON
 Calvin McBain, QC
 Bertin Cyr, NB
 Steven Eadie, N-É

PARTENARIATS/ADHÉSIONS

L'agriculture plus que jamais
 Conseil des 4-H du Canada
 Temple canadien de la renommée agricole
 Fédération canadienne de l'agriculture
 Fédération canadienne des épiciers indépendants
 Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
 Conseil de recherches avicoles du Canada
 Coalition canadienne filière alimentaire pour la salubrité des aliments
 Farm & Food Care Canada

Association canadienne des surtransformateurs de volaille
 Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
 Conseil national sur le bien-être et la santé des animaux d'élevage
 National Turkey Federation (É.-U.)
 Nutrient Rich Foods Alliance
 Poultry Industry Council
 Restaurants Canada
 World's Poultry Science Association – Canada

PERSONNEL DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Phil Boyd
Directeur exécutif

Janice Height
Directrice - Services des ÉDC

Sateesh Ramkissoonsingh
Directeur - Politiques et commerce

John Sheldon
Directeur - Information sur
les marchés

Mark Kotipelto
Analyste principal des politiques

Elise Mereweather
Administratrice des politiques
et des données

Celia de Grave
Directrice - Communications avec
les consommateurs

Alan Sakach
Directeur - Communications des ÉDC

Malenka Georgiou
Directrice adjointe - Affaires
techniques, programmes à la ferme,
vérificatrice du bien-être de la volaille
certifiée PAACO

Caroline Gonano
Directrice adjointe - Affaires
techniques, sciences et réglementation,
vérificatrice du bien-être de la volaille
certifiée PAACO

Mabel Seto
Administratrice des finances

Lorna Morris
Administratrice des services à la
direction

Cathy Lane
Administratrice des services des ÉDC

Charles Akande
Représentant des producteurs
canadiens de lait, de volaille et d'œufs
à l'OMC à Genève (Suisse)



MISSION DU PERSONNEL

NOTRE ÉQUIPE S'ENGAGE À FOURNIR AIDE ET SERVICES AUX MEMBRES DES ÉDC, ÉLEVEURS DE DINDON ET PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE, ET AUX CONSOMMATEURS DE FAÇON RESPONSABLE ET INTÈGRE. ENSEMBLE, NOUS NOUS EFFORÇONS D'ÊTRE DE FIERS AMBASSADEURS DU DINDON CANADIEN.

Nous avons le plaisir de présenter aux membres des Éleveurs de dindon du Canada, au ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et au Conseil des produits agricoles du Canada, le 45^e rapport annuel des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC). 2018 a été une année marquante pour diverses priorités et défis figurant à l'ordre du jour des ÉDC. Nous donnons dans ce rapport les principaux résultats obtenus au cours de l'année.

Nous énumérons ci-dessous les points saillants de quelques questions importantes et, dans chaque cas, nous voyons comment le Comité exécutif, le Conseil d'administration et l'ensemble des membres œuvrent de concert pour exécuter le mandat des ÉDC prévu à l'article 21 de la *Loi sur les offices des produits agricoles*.

Systeme de contingentement :

I. L'établissement des volumes de quota en 2018 a encore représenté un défi car il a fallu tâcher de trouver des quantités qui entraînent une baisse des stocks. Les résultats de l'établissement de volumes inférieurs à la demande au cours des trois dernières années indiquent une réduction évidente des stocks. C'est une bonne nouvelle, mais le marché reste terne tandis que la dynamique de la consommation évolue, ce dont s'occupe le Conseil d'administration des ÉDC avec ses partenaires.

II. On a procédé à un examen rigoureux de la Politique d'allocation commerciale nationale qui va se poursuivre en 2019. La politique actuelle est en place depuis plus de 10 ans. Des modifications y ont été apportées au fil du temps, notamment des mesures d'augmentation mises en œuvre en 2018, et d'autres suivront en 2019.

III. La première année de l'application des procédures spécifiées de déclaration et de rétention des dossiers au bureau de l'office national, dans les bureaux des offices provinciaux et des établissements de transformation primaire a été réalisée avec succès par le cabinet d'audit Grant Thornton qui a entrepris cette démarche. Nous sommes reconnaissants à toutes les parties impliquées de leur collaboration et espérons pouvoir encore compter sur cette coopération par la suite.

Communications avec les consommateurs :

L'alinéa 22 (1) d) de la *Loi* stipule que l'office « peut encourager, directement et indirectement, la consommation de tout produit réglementé ».

Vous pourrez constater les résultats positifs signalés dans la suite du rapport auprès des consommateurs et des partenaires canadiens après les activités ciblées de ces dernières années. De gros progrès ont été réalisés. Fin 2018, le CA des ÉDC, après des mois de travail et de délibérations, a approuvé une initiative novatrice de commercialisation nationale cofinancée à parts égales par les éleveurs et les transformateurs.

Il s'agit d'un investissement : le consommateur canadien change; le marché n'est pas aussi soutenu; nous pensons que le nouveau Guide alimentaire canadien incite sans raison valable les Canadiens à s'éloigner des protéines carnées. Cette décision représente un coût pour les partenaires de l'industrie, mais il est nécessaire pour la vitalité à long terme du secteur. C'est là un impératif osé de grande portée.

Programmes à la ferme :

I. Les ÉDC ont reçu la pleine reconnaissance fédérale-provinciale dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments, pour l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de leur Programme de salubrité des aliments à la ferme. Obtenir cette reconnaissance est une démarche poussée et les ÉDC ne sont que le quatrième groupe national à en bénéficier. Nous félicitons les dirigeants du personnel chargé des programmes à la ferme, le Comité des programmes à la ferme des ÉDC, le Conseil d'administration des ÉDC et tous nos collègues des offices provinciaux : c'est un autre jalon franchi en 2018.

II. La mise en œuvre des programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soin des troupeaux s'est poursuivie. Les audits tierce partie de la mise en œuvre du Programme de soin des troupeaux sont en place depuis deux années entières. La stratégie de l'UAM des ÉDC va continuer en 2019. Toutes ces démarches contiennent des éléments importants pour garder la confiance du public dans le secteur national du dindon. Ces programmes ont tendance à aboutir sur les épaules des éleveurs et ajoutent une certaine charge à la collectivité agricole. Mais pour envisager l'avenir et prendre en compte les attentes des consommateurs, il nous faut une vision à long terme. Nous sommes heureux de la façon dont les programmes ont été adoptés et plutôt fiers des éleveurs canadiens de dindon qui avancent progressivement.

Action politique :

Notre action politique s'est accrue ces dernières années et reste une grande priorité après les délibérations des administrateurs pour planifier les activités qui ont eu lieu en avril et septembre 2018, et à juste titre. Les nouveautés du Guide alimentaire, la réglementation de la salubrité des aliments au Canada, le travail avec nos associés sur les stratégies relatives aux antimicrobiens, les négociations commerciales et les conditions de mise en œuvre des accords sont parmi les domaines les plus importants de l'action politique et de la consultation. L'engagement des membres du Comité exécutif et des permanents est en général intense, mais il l'a été encore davantage en 2018. Et cela va continuer en 2019, surtout tandis que nous nous concentrons ensemble sur nos efforts pour obtenir des mesures d'atténuation de la part du gouvernement fédéral, vu les répercussions négatives du PTPGP et du nouvel ALENA. De plus, alors que les négociations progressent avec d'autres régions du monde, les ÉDC et les autres groupes de la gestion de l'offre ont besoin d'un engagement à ne plus céder d'autre accès aux marchés.

Je vous invite à lire ce rapport intégralement. Nous sommes tout à fait prêts, au bureau des ÉDC, à recevoir des commentaires et des questions. N'hésitez donc pas à nous contacter.

Comme le président Darren Ference l'a indiqué dans sa lettre, notre président sortant, Mark Davies, a renoncé à son poste en 2018 après 11 années de présidence et 21 ans d'implication aux ÉDC à divers titres. Mes collègues et moi souhaitons remercier Mark pour tout son travail et son engagement durant ce temps et lui présenter nos meilleurs vœux pour les années à venir.

Pour finir, si nous avons connu une année 2018 productive sur les instructions du CA des ÉDC et les conseils de dirigeants élus assez récemment, nous nous engageons, à titre de personnel de l'organisation à continuer à défendre les intérêts des membres des ÉDC et du secteur en 2019.

C'est le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter au nom de mes collègues du bureau des ÉDC.



Le directeur exécutif,
Phil Boyd



Banques alimentaires
Canada



Aide la population canadienne

Les ÉDC sont fiers d'être associés à Banques alimentaires Canada depuis 2009 et d'avoir remis plus de 500 000 \$ pour venir en aide aux communautés rurales.

Les contributions des offices provinciaux du dindon (C-B : 500 \$; AB : 3 000 \$; SK : 1 000 \$; MB : 500 \$; NB : 1 000 \$) qui sont venues s'ajouter au don de 10 000 \$ des ÉDC ont fait que 16 000 \$ ont permis d'offrir des repas de dindon à des Canadiens qui connaissaient l'insécurité alimentaire en 2018.

LE MOT DINDON EST LÂCHÉ!

En 2018, les ÉDC ont continué à faire mieux connaître les marques Dindon canadien et Dindon d'élevage canadien. L'objectif était triple : sensibiliser les consommateurs au dindon et leur faire savoir que le dindon est une protéine carnée savoureuse, nutritive et polyvalente pour les occasions spéciales comme pour les repas de tous les jours, afin d'encourager les achats dans les magasins et de faire connaître aux consommateurs les normes canadiennes qui régissent l'élevage des dindons.

S'agissant de la polyvalence, nous avons continué à dialoguer avec les consommateurs en transmettant les messages suivants :

- Le dindon comme élément central pour toutes les occasions spéciales et pas seulement pour l'Action de grâce et les fêtes de fin d'année.
- La variété et la disponibilité des découpes de dindon.
- La souplesse du dindon qui peut facilement remplacer une autre viande dans les repas de tous les jours, qu'il s'agisse du petit déjeuner, du repas de midi ou de celui du soir.
- L'adaptabilité du dindon à tous les types de goût.
- Le dindon comme choix économique pour planifier les repas et avoir des restes.

En plus du goût unique du dindon, on a aussi insisté dans les messages de 2018 sur ses propriétés nutritives. Grâce aux affichages de blogues mensuels, notre diététiste de référence, Shannon Crocker, M.Sc., RD, a mentionné tous les atouts qui font que le dindon constitue un choix de protéine carnée maigre, riche en éléments nutritifs pour la vie courante.

Dindoncanadien.ca

LA ressource incontournable pour tout ce qui concerne le dindon.



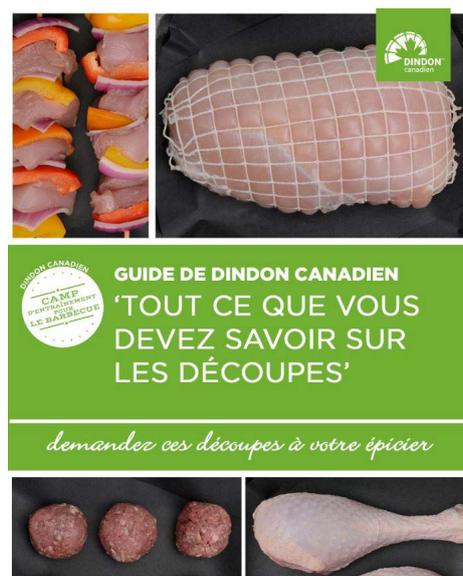
Le logo Dindon d'élevage canadien a figuré avec les étiquettes de marques telles que :

Grannys, Yorkshire Valley Farms, McSweeney's, Smoke's Poutinerie et Chefs Plate.

Les médias sociaux ont servi de moteur pour nous permettre d'atteindre les consommateurs en 2018, mais nous avons fait les choses un peu différemment. Nous avons continué à offrir des programmes saisonniers pour que le dindon reste présent à l'esprit des consommateurs toute l'année, mais nous avons armé nos partenaires influenceurs de messages clés, d'outils pratiques comme solutions de préparation des repas qu'ils pouvaient transmettre à leurs collectivités afin de créer une somme impressionnante de nouvelles recettes et de vidéos tendance parmi lesquelles choisir. La nouveauté de 2018 a été la conception d'outils offrant aux consommateurs des solutions de préparation de repas, par exemple la série de mélanges d'épices, de sauces et de conseils pour les marinades maison de Dindon canadien.

La position enviable du dindon comme vedette des occasions spéciales et sa polyvalence pour tous les jours ont été clairement prouvées avec :

- 7 nouvelles recettes d'oiseaux entiers
- 12 bulletins mensuels offrant 12 nouvelles recettes
- 12 nouvelles vidéos de recettes lancées sur les médias sociaux
- 18 nouvelles recettes conçues pour nos divers programmes
- 40 nouvelles recettes de dindon conçues et partagées par nos influenceurs avec leurs communautés
- 6 nouveaux guides culinaires saisonniers
- 11 nouveaux atouts comme ressources
- 12 nouveaux affichages de blogues consacrés à la nutrition
- 5 nouveaux guides culinaires saisonniers
- 4 sondages sur les programmes pour les communautés de blogueurs
- 18 contests



Sept (7) programmes saisonniers d'influenceurs ont été réalisés au cours de l'année avec une moyenne de 12 communautés de blogueurs par programme; ils ont également été transmis par l'intermédiaire de nos plateformes de médias sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, YouTube et Pinterest.

- **Nutrition** (janvier et février) – 'Cuisiner du dindon sain à la maison'
- **Printemps** (mars et avril) – 'Le dindon comme élément central de la table pour toutes les occasions'
- **Série des camps d'entraînement d'été pour le barbecue** (mai à août) – 'Possibilités de grillades de dindons entiers et découpes de dindon'
- **Rentrée des classes** (mi-août à mi-octobre) – 'Repas de midi et du soir, et casse-croûte pour tous les jours'
- **Action de grâce** (septembre et octobre) – 'Célébration du Mois du dindon canadien'
- **Fêtes de fin d'année** (novembre et décembre) – 'Réceptions dindon'
- **Sud-asiatique** (Juin à août et décembre 2018) – 'Essayez le dindon'

Outre les concours mensuels, les ÉDC ont organisé quatre (4) concours hebdomadaires en juillet et en octobre. Au total, il y a eu 95 943 participants aux concours et 199 167 325 impressions du mot-clic, qui ont directement entraîné l'abonnement au bulletin électronique 'Cuisiner le dindon canadien'.

Dindoncanadien.ca a connu une hausse de 71 % de la fréquentation des nouveaux usagers et de 88 % de celle des habitués du site. Les résultats montrent aussi que les consommateurs ne nous contactent pas uniquement de façon organique, mais qu'ils viennent également de nos communautés de blogueurs et des plateformes courantes de médias sociaux, ce qui fait de **dindoncanadien.ca** la ressource à consulter.



Partenariats et Promotions

Diététistes du Canada

Les ÉDC ont commandité la conférence nationale 2018 des Diététistes du Canada à Vancouver. Shannon Crocker, M.Sc., RD, porte-parole des ÉDC pour la nutrition, et Jill Wheaton, RD, 'parlez dindon' aux 700 et quelques participants à la conférence.



chefs Plate

Les ÉDC se sont associés à Chefs Plate, le plus grand service national de repas en boîte livrés à plus de 450 000 foyers chaque mois.

La marque 'Dindon d'élevage canadien' figurait sur la page des partenaires de chefsplate.com (à partir de la mi-avril) et sur chaque produit de dindon UGS (SKU) expédié aux clients; au total près de 70 000 produits UGS ont été vendus (à partir d'août).



Weight Watchers et Subway

Pour notre promotion avec Weight Watchers (WW), notre marque Dindon canadien figurait dans le nouveau guide Freestyle® et dans deux bulletins électroniques destinés aux membres où on vantait les avantages des restes et de la viande maigre et polyvalente de dindon.



Canada Bread, Walmart et Sopexa Avocados

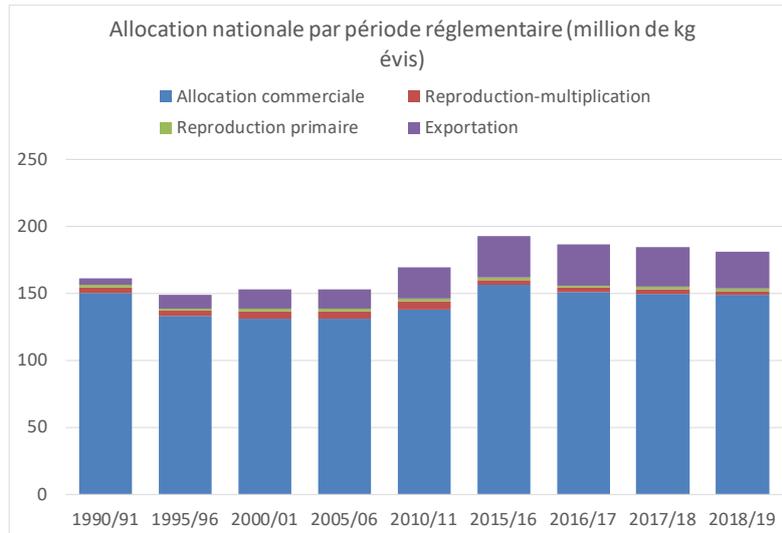
Ce partenariat commun a fonctionné à l'échelle nationale de mai à août avec la campagne 'Better Together' (Mieux ensemble), qui a compris 410 étalages en magasin avec des coupons et une campagne numérique ciblée sur walmart.ca. On a compté 1,84 MM d'impressions d'un prospectus électronique qui a été visionné plus de 6,4 M de fois, a produit 15 000 clics et 9 123 'ajouter à la liste d'épicerie' pour tous les produits. L'UGS (SKU) du dindon haché a donné lieu à 30 % du total des clics et 18 % du total des catégories 'ajouter à la liste d'épicerie'.





Policy

Conformément à son Plan de commercialisation, l'Office établit chaque année un système de contingentement qui permet d'attribuer des quotas fédéraux (pour le commerce interprovincial et d'exportation) à tous les producteurs à qui l'office provincial de commercialisation pertinent accorde des quotas provinciaux (pour le commerce intraprovincial). Les quotas octroyés par l'Office national proviennent de l'administration de quatre politiques d'allocation : la Politique d'allocation commerciale nationale, la Politique d'exportation, la Politique de la reproduction primaire et la Politique de la reproduction-multiplication.



Politique
d'allocation
commerciale
nationale

L'examen de la politique lancé à l'automne 2016 continue à progresser régulièrement. Le comité chargé de l'examen, qui comprend des représentants des membres des huit provinces et de deux associations de transformateurs, a déposé plusieurs recommandations provisoires en juin. L'une d'elles, qui est de vérifier que les demandes d'allocation commerciale de produits surtransformés (ST) sont utilisées pour l'objectif déclaré, a été mise en œuvre par les administrateurs des ÉDC à partir de la période réglementaire 2018-2019. Le comité d'examen est en train de rédiger plusieurs recommandations définitives qui découlent de son rapport de juin et du travail entrepris jusqu'à la fin novembre. On pense que les administrateurs des ÉDC donneront un mandat modifié au comité d'examen au début de 2019.

Politique
de la
reproduction-
multiplication

Suite aux questions posées sur le fondement et les objectifs de la politique, les ÉDC ont donné en septembre 2018 à leur Comité des politiques d'approvisionnement (CPA) le mandat de procéder à une consultation et à un examen exhaustifs. Le comité a déposé son rapport final en novembre et a indiqué n'avoir décelé aucun facteur justifiant une modification de la politique à ce stade. Le comité a toutefois recommandé que les ÉDC approfondissent la politique pour s'assurer qu'elle permettra à l'industrie de la reproduction-multiplication de grandir et d'évoluer de façon durable, et que toute expansion de l'industrie dans le cadre de la politique soit conforme à la mise en marché ordonnée.

Politique
de la
reproduction
primaire

Son examen par le CPA était prévu à l'origine pour 2017-2018, mais il a été reporté pour permettre de terminer l'examen de la reproduction-multiplication. On prévoit un engagement général des parties prenantes avec l'industrie en 2019 pour mieux comprendre les occasions et les risques pour l'immédiat et le long terme. On estime qu'une parfaite compréhension de l'orientation de l'industrie est une condition préalable à l'examen de la politique.

Politique
d'exportation

Une plainte a été déposée auprès du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) en 2017 au sujet des modifications apportées en mars 2016 à l'article 2 de la politique (Production pour les marchés d'exportation), qui sont entrées en vigueur avec la période réglementaire 2016-2017. Une audience en personne a eu lieu le 17 juillet 2018 et la décision du Comité des plaintes a été affichée sur le site Web du CPAC le 30 octobre 2018. Cette décision était de recommander au Conseil de rejeter la plainte contre les ÉDC.

Négociations commerciales

Afin de s'assurer qu'on ne fragilise pas les trois piliers de la gestion de l'offre (planification de la production, contrôle des importations et établissement des prix par les producteurs), les ÉDC, en collaboration avec les secteurs du poulet, des œufs et du lait, surveillent les négociations de libre-échange qu'entame le Canada et s'engagent à leur égard auprès des hauts fonctionnaires.

Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) : Après le retrait des É.-U. du Partenariat transpacifique (PTP) début 2017, les 11 pays membres restants ont conclu le 23 janvier 2018 un accord commercial de principe révisé. L'accord du PTPGP a été signé le 9 mars 2018 et mis en œuvre le 30 décembre 2018. Les signataires (Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam) représentent 494 millions de personnes et 14 pour 100 de l'économie mondiale. S'agissant du dindon, le nouveau contingent tarifaire (CT) du PTPGP entraîne une augmentation de 71,0 pour 100, ou 4,0 Mkg, de l'accès au marché qui devrait être comblée par les exportations du Chili lorsque ce pays aura ratifié l'accord.

Dans l'accord original du PTP, le gouvernement canadien de l'époque s'était engagé à favoriser des mesures d'atténuation et des remèdes aux irritants commerciaux. Le gouvernement actuel a annoncé le 29 octobre 2018 un nouveau groupe de travail, composé de producteurs de volailles et d'œufs, de transformateurs et de représentants du gouvernement, qui a été chargé de concevoir des stratégies pour aider pleinement et équitablement les producteurs et les transformateurs, et de discuter du soutien correspondant à l'impact de l'accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Ce groupe de travail a commencé ses travaux début décembre et devrait remettre ses recommandations et conclusions au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada au début de 2019. Les ÉDC sont représentés au sein du groupe de travail par des permanents de haut niveau, par le président Darren Ference, par le membre exécutif Brian Ricker à titre de suppléant, et par l'administrateur de la Saskatchewan Jelmer Wiersma.

Renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) : Le Canada et les États-Unis ont conclu un accord le 30 septembre 2018 en vue de moderniser le commerce bilatéral dans le cadre de leur entente trilatérale avec le Mexique.

Le nouvel accord trilatéral, appelé l'Accord Canada – États-Unis - Mexique (ACEUM) au Canada, United States-Mexico-Canada Agreement (USMCA) aux É.-U. et Tratado México-Estados Unidos-Canadá (TMEUC) au Mexique, a été signé par les trois pays le 30 novembre 2018.

Dans l'ACEUM, le calcul de l'engagement d'accès au marché du dindon sera modifié. L'accord entraînera une augmentation de 29 % de l'accès au marché canadien pour les É.-U. et permettra aux É.-U. d'exporter chaque année pendant les 10 prochaines années 1 000 tonnes métriques (1,0 Mkg) de produits de dindon de plus que l'accès au marché actuel, et sans doute davantage par la suite.

Comme cela aura un impact sur la production intérieure, le mandat du nouveau groupe de travail annoncé par le gouvernement comprend l'élaboration de stratégies visant à aider pleinement et équitablement les producteurs et les transformateurs à s'adapter.

Organisation mondiale du commerce (OMC) : Depuis que l'ambassadeur du Guyana, John Deep Ford, a été nommé président des pourparlers agricoles de l'OMC en avril, des discussions ont eu lieu sur les subventions à l'exportation, l'accès aux marchés et le soutien interne, les trois principaux piliers des négociations agricoles.

Il a été très difficile de conclure un accord multilatéral sur l'agriculture depuis que l'OMC a entamé les négociations du cycle de Doha en 2001, mais il semble que l'on ressente davantage l'urgence de faire des progrès sérieux d'ici la prochaine réunion ministérielle prévue en juin 2020 au Kazakhstan (Asie centrale). Tandis qu'elles se dérouleront, ces négociations de l'OMC mériteront d'être suivies de près par les ÉDC, notamment celles portant sur les questions telles que les formules de réduction tarifaire, la simplification tarifaire, les crêtes tarifaires, les CT, la progressivité tarifaire et les mesures de sauvegarde spéciales (SGS) agricoles, chacune pouvant avoir un impact sur le système de gestion de l'offre canadien.

DÉFENSE DE L'INDUSTRIE

Les Éleveurs de dindon du Canada et leurs partenaires de l'industrie ont fait mieux connaître la valeur et les contributions de la gestion de l'offre au Canada en rencontrant des députés, des sénateurs et des fonctionnaires du gouvernement fédéral lors de leur réception annuelle commune à Ottawa le 21 mars. L'événement était organisé par les ÉDC, les Producteurs de poulet du Canada (PPC), les Producteurs d'œufs du Canada (POC) et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC).



L'hon. Scott Brison, président du Conseil du Trésor, a pris la parole lors de la réception annuelle commune après avoir été accueilli par les présidents du secteur avicole.

FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES (FCM)



Lori Ansems, éleveuse de dindon de la Nouvelle-Écosse, a accueilli les délégués qui venaient visiter sa ferme dans le cadre du congrès de la FCM

Les mêmes groupes, auxquels se sont ajoutés les Producteurs laitiers du Canada, ont à nouveau organisé deux événements visibles pour célébrer les aliments produits au Canada et montrer comment la gestion de l'offre profite à tous les maillons de la chaîne de valeur, des producteurs aux consommateurs.

Pour la sixième année consécutive, les ÉDC ont collaboré avec leurs partenaires de la gestion de l'offre pour offrir un kiosque sur le thème de l'industrie lors du congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

Le congrès de cette année, qui s'est déroulé à Halifax du 31 mai au 2 juin, a connu la plus grande affluence de son histoire avec environ 2 000 hauts responsables municipaux de tout le Canada.

DOWNTOWN DINER

La cantine annuelle du centre-ville à Ottawa a attiré un grand nombre de personnes dont le premier ministre, le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et plus de 40 députés de tous les partis politiques.

Rachelle Brown, administratrice des ÉDC représentant le Manitoba, a participé à une discussion avec le premier ministre sur la relation du Canada avec les É.-U. s'agissant de la gestion de l'offre.



Rachelle Brown, administratrice des ÉDC, a insisté sur l'importance pour le Canada de protéger la gestion de l'offre au cours des négociations commerciales.

LES ÉLEVEURS CANADIENS DE DINDON ONT CONTINUÉ À GAGNER LA CONFIANCE DES CANADIENS POUR LA SALUBRITÉ ET LA QUALITÉ DES ALIMENTS, ET LE SOIN DES ANIMAUX EN 2018 EN SUIVANT DILIGEMMENT LES PROGRAMMES, LES NORMES ET LES PRATIQUES, ET EN LES AMÉLIORANT.

Programmes à la ferme des ÉDC

La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC, qui sont obligatoires, s'est poursuivie en 2018 dans toutes les provinces. En décembre 2018, quatre-vingt-dix-sept (97) pour cent des éleveurs commerciaux de dindon étaient accrédités dans le cadre du PSAF et du PST des ÉDC.

Au cours de l'année 2018, les ÉDC se sont efforcés d'actualiser les manuels du producteur de leurs programmes à la ferme afin d'intégrer les changements apportés pour aligner le Programme de soin des troupeaux® des ÉDC sur le nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons. Le contenu des nouveaux manuels sera uniformisé et comptera des ajouts pour renforcer les exigences de biosécurité et de soin des animaux du Programme de salubrité des aliments à la ferme® des ÉDC.

Les classeurs des programmes de production commerciale et de reproduction de dindons seront réédités et leur publication devrait avoir lieu au début de 2019. Les versions actualisées des programmes seront aussi disponibles sur le Portail des programmes à la ferme des ÉDC (tfconfarmprograms.ca/fr/). Les dates cibles de mise en œuvre sont le 30 juin et le 31 décembre 2019 pour le nouveau programme des dindons commerciaux et pour celui des dindons de reproduction respectivement.

En septembre 2018, le Conseil d'administration des ÉDC a approuvé la modification du cycle des vérifications des programmes à la ferme des ÉDC qui vise à accroître la crédibilité des vérifications et du système d'accréditation des programmes à la ferme des ÉDC. Le nouveau cycle sera de deux ans et comprendra des vérifications complètes et des vérifications d'examen des dossiers. Il sera mis en œuvre dans toutes les provinces en 2019 et remplacera le cycle actuel qui compte des vérifications complètes, partielles, d'examen des dossiers et d'autodéclaration.

Parmi les autres activités de 2018 liées aux programmes à la ferme des ÉDC, on peut citer :

- la formation des nouveaux vérificateurs à la ferme, des administrateurs provinciaux des programmes et des agents d'accréditation;
- les vérifications avec témoins des vérificateurs à la ferme en exercice;
- les vérifications internes de deux administrateurs provinciaux des programmes et du bureau national des ÉDC.

Le financement des programmes à la ferme des ÉDC a été accordé dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 et du Partenariat canadien pour l'agriculture qui est une initiative fédérale, provinciale et territoriale.



Pleine reconnaissance du Programme de salubrité des aliments à la ferme® des ÉDC par le gouvernement

En avril 2018, les Éleveurs de dindon du Canada ont obtenu la pleine reconnaissance du gouvernement pour leur Programme de salubrité des aliments à la ferme® dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA). Cette démarche comportait un audit de l'ensemble du système, réalisé par un fournisseur de services d'audit indépendant, et l'examen des résultats de l'audit par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FTP) participants, afin de vérifier l'efficacité de la mise en œuvre du PSAF des ÉDC et de son système de gestion.

La reconnaissance tient lieu de déclaration officielle pour attester que le Programme de salubrité des aliments à la ferme® des ÉDC :

- satisfait aux exigences du PRSA;
- est techniquement solide dans la mesure où il encourage la production d'aliments sains à la ferme et respecte les principes du HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP));
- favorise la mise en œuvre, l'administration, l'exécution et l'actualisation efficaces de ce programme de salubrité des aliments techniquement solide.

Avec la pleine reconnaissance, les ÉDC peuvent prouver l'uniformité nationale des pratiques de salubrité des aliments à la ferme et donner davantage de garanties quant à la mise en œuvre de leur PSAF.

Les ÉDC tiennent à remercier Agriculture et Agroalimentaire Canada d'avoir accordé un financement dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, qui a permis de défrayer une partie des coûts du processus de la pleine reconnaissance.

Portail des programmes à la ferme des ÉDC

Au cours de 2018, on a ajouté des informations sur le Portail des programmes à la ferme des ÉDC. Le portail (tfconfarmprograms.ca/fr/) a été conçu comme outil pour les éleveurs, les vérificateurs à la ferme et les offices provinciaux afin de leur permettre d'accéder à l'information essentielle et de les aider à mettre en œuvre les programmes à la ferme des ÉDC. Il permet de compléter en ligne les formulaires des programmes et est compatible avec les téléphones intelligents et les tablettes.

Le site contient la version électronique des documents suivants :

- programmes à la ferme des ÉDC
- fiches d'information pour l'élevage du dindon
- ressources sur les travaux de recherche
- information sur les maladies et la santé des troupeaux
- références sur les médicaments
- ressources sur l'utilisation des antimicrobiens
- données statistiques sur l'industrie

Audits tierce partie du Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC

Les audits tierce partie du Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC se sont poursuivis en 2018 avec la NSF Canada Agricultural Certification Company, organisme indépendant, internationalement reconnu, d'accréditation qui emploie des auditeurs agréés par la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO). On a entrepris des audits tierce partie pour prouver la transparence et garantir encore plus aux détaillants, aux restaurateurs et aux consommateurs qu'au Canada, les dindons sont élevés sans cruauté et que le PST des ÉDC est une norme nationale efficace pour attester le soin des animaux à la ferme. Les audits tierce partie sont des audits de vérification à la ferme, qui sont réalisés en plus des vérifications provinciales annuelles de l'accréditation, et représentent un échantillon aléatoire statistiquement valide d'élevages de tout le Canada.

Voici les conclusions des auditeurs tierce partie :

1. Le Programme de soin des troupeaux national a été mis en œuvre efficacement et actualisé en permanence. Les mesures de soin des animaux ont été uniformément appliquées.
2. Aucun cas d'acte de violence volontaire n'a été observé.

Cadre d'évaluation des soins aux animaux

Les ÉDC ont terminé les révisions de leur Programme de soin des troupeaux® (PST) à l'aide du Cadre d'évaluation des soins aux animaux (CESA) du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE). On s'est servi de ce cadre pour aligner le PST des ÉDC sur le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindon (2016) et pour ajouter les reproducteurs de dindons à la portée du PST des ÉDC afin de couvrir entièrement le soin des animaux dans les élevages de dindons de tout le Canada et toute la viande de dindon canadien qui entre sur le marché.

Le CESA offre une démarche crédible, coordonnée à l'échelle nationale pour concevoir ou actualiser des programmes d'évaluation du soin des animaux reposant sur les Codes de pratiques. On a entrepris l'actualisation du PST des ÉDC avec diverses parties prenantes dont des éleveurs de dindons (commerciaux et de reproduction), des vérificateurs, des chercheurs, des vétérinaires, des détaillants, des transformateurs, des compagnies de génétique, des permanents des offices provinciaux et des représentants des groupes de défense du bien-être des animaux.

En juin 2018, le PST des ÉDC a obtenu le soutien du CNSAE et la reconnaissance de l'utilisation de la démarche du CESA du CNSAE. Le CNSAE a procédé à un examen des programmes en regard du Code de pratiques et des principes de la démarche du CESA.

Les ÉDC tiennent à remercier Agriculture et Agroalimentaire Canada d'avoir accordé un financement dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, qui a permis de défrayer une partie des coûts de la démarche du CESA.



Capture et chargement

En 2018, le Rapport de chargement de départ des dindons a été approuvé par le Conseil d'administration des ÉDC pour garantir l'application uniforme du contrôle de la capture et du chargement dans toute l'industrie canadienne du dindon. Le Rapport de chargement de départ permet de recueillir l'information sur l'équipe de capture, l'état du bâtiment et du troupeau, et d'examiner le déroulement de la capture et du chargement. À partir de janvier 2019, le Rapport de chargement sera obligatoire et devra être rempli pour chaque troupeau expédié, présenté au transformateur et conservé dans les dossiers pour pouvoir être examiné pendant les vérifications annuelles du PST de ÉDC.

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC)

En 2018, le CRAC a présenté une demande de grappe scientifique avicole à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dans le cadre du Programme Agri-science du Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA). Cette demande comportait 30 projets correspondant aux priorités des membres du CRAC et portant sur la gérance des antimicrobiens, la salubrité des aliments, la santé et le bien-être de la volaille, et la durabilité. Un élément de traduction et transfert des connaissances (TTC) y était inclus pour que les résultats de la recherche parviennent à l'industrie.

En 2018 toujours, le CRAC a actualisé son programme de commandites afin d'inclure un élément de bourses pour étudiants de troisième cycle pour que les entreprises soient davantage enclines à accorder une aide financière au CRAC. Le fonds de bourses d'études fait partie des commandites et porte le nom du commanditaire. Les études concernent un domaine précis de recherche.

Utilisation des antimicrobiens (UAM) et résistance à ces substances

L'industrie canadienne du dindon a poursuivi en 2018 son travail en vue de mettre en œuvre une stratégie de réduction de l'utilisation des antibiotiques dans toute l'industrie qui préserve tout de même des options pour assurer la santé et le bien-être des dindons. Une stratégie stricte de réduction dans l'industrie du dindon est importante pour instaurer et conserver la confiance des consommateurs dans le dindon canadien et pour répondre aux besoins du gouvernement, des transformateurs, des détaillants et des restaurateurs.

La stratégie comprend un échéancier pour l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques importants en médecine humaine : fin 2018 pour les antibiotiques de la catégorie II et fin 2019 pour ceux de la catégorie III. Cette stratégie table sur l'initiative relative à la catégorie I qui est en place depuis 2014. Pour garantir le bien-être des oiseaux, la stratégie permet l'emploi de toutes les catégories d'antibiotiques pour le traitement ainsi que l'utilisation des ionophores (antibiotiques de la catégorie IV non utilisés en médecine humaine) et des coccidiostats chimiques. La mise en œuvre de la stratégie se fera dans le cadre du PSAF des ÉDC.

En vue de faciliter la mise en œuvre de la stratégie, les ÉDC se sont efforcés en 2018 de concevoir des outils de communication à distribuer aux parties prenantes de l'industrie. Les *Lignes directrices pour l'utilisation des antimicrobiens dans l'industrie du dindon*, ont été réalisées en consultation avec plusieurs vétérinaires aviaires et contiennent le contexte de l'UAM et de la RAM, la stratégie d'UAM et les rôles des différentes parties. Dans ces lignes directrices, on précise les définitions de la prévention et du traitement des maladies, on signale les situations sanitaires

courantes des troupeaux à la ferme et les outils de gestion facilitant la mise en œuvre. Les ÉDC ont aussi préparé un exposé offrant un survol de la stratégie qui a été mis à la disposition des offices provinciaux afin qu'ils l'utilisent pour les communications dans leur province. Les ÉDC se sont également rendus dans plusieurs provinces pour faire l'exposé qui contient des informations contextuelles sur les antimicrobiens et sur la propagation de la résistance, sur la nécessité d'une stratégie de l'UAM, des détails sur la stratégie et l'exécution de la mise en œuvre.

Les ÉDC se sont en outre efforcés de divulguer les changements des règlements et des politiques de Santé Canada du 1er décembre 2018 afin de s'assurer que les éleveurs de dindon soient prêts. L'un de ces changements est la nécessité de l'ordonnance pour les antimicrobiens médicalement importants (catégories I, II et III) qui vise à encourager l'utilisation responsable des antibiotiques chez les animaux afin de remédier au risque de résistance aux antibiotiques. Les éleveurs ne peuvent désormais acheter des antimicrobiens médicalement importants qu'avec une ordonnance d'un vétérinaire ou d'un pharmacien, ou sous forme d'aliments médicamenteux à une meunerie.

Les activités de surveillance du dindon se sont poursuivies dans le cadre du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Les données obtenues grâce à la surveillance à la ferme et dans le secteur du détail montrent l'importance d'une surveillance propre au dindon pour connaître et contrôler l'efficacité des initiatives de l'industrie.

Implication des ÉDC dans les initiatives de modernisation de la réglementation et des politiques

Les ÉDC ont suivi plusieurs consultations relatives à la réglementation et aux politiques, ou y ont participé, notamment celles sur :

- la proposition de tarification des médicaments et des matériels médicaux
- le chapitre sur l'influenza aviaire de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)
- l'amélioration de l'ouverture et de la transparence à l'ACIA
- la proposition de Règlement sur la salubrité des aliments au Canada
- la modernisation de la réglementation des médicaments vétérinaires
- la proposition de modification de la partie du Règlement sur la santé des animaux relative au transport des animaux
- le renouvellement du Règlement canadien sur les aliments du bétail
- les initiatives de révision du système canadien d'étiquetage des aliments
- l'examen du Règlement canadien sur les couvoirs.

Les ÉDC ont continué à participer au Groupe de travail mixte gouvernement-industrie chargé de la lutte contre Salmonella et Campylobacter dans le secteur avicole qui s'efforce d'élaborer des plans d'action pour réduire la présence de Salmonella et Campylobacter chez les volailles sur pied et dans les produits de volaille; au Comité du Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire (CCBA) qui a entrepris l'examen de la Norme nationale de biosécurité pour les fermes avicoles pour la publier à nouveau en août 2018. Les ÉDC ont aussi continué à participer aux groupes de travail sur la coordination de la recherche et l'UAM/RAM de la table ronde sur la pérennité du secteur de la volaille, et au Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA).

Les ÉDC sont reconnaissants à l'ACIA et à Santé Canada pour leurs efforts en vue d'uniformiser et d'actualiser les règlements et les politiques en vigueur, et souhaitent maintenir leur engagement tandis que les diverses initiatives progressent.

Consommation apparente intérieure

La consommation apparente intérieure de dindon de 2018 a été de 155,4 Mkg et a dépassé de 0,2 million de kg celle de 2017.

Stocks, offre et consommation apparente périodiques de viande de dindon au Canada
(par année civile, en millions de kg éviscérés)

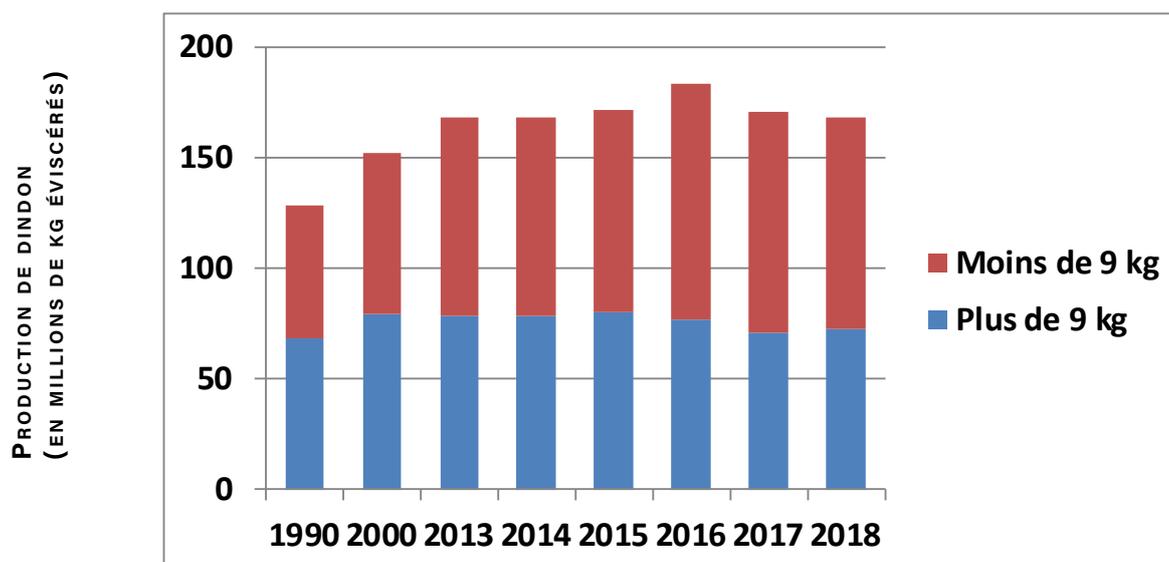
Année civile	1990	2000	2010	2014	2015	2016	2017	2018
Stocks d'ouverture	11,3	9,2	18,3	13,3	14,7	18,9	24,8	21,1
Production	128,2	151,8	158,1	167,6	171,0	183,3	170,8	168,0
Importations	3,2	3,6	3,8	2,7	2,8	3,1	2,8	2,7
Offre totale	142,8	164,6	180,2	183,6	188,5	205,3	198,5	191,8
Consommation apparente totale	128,4	150,2	168,3	168,9	169,6	180,5	177,3	174,7
Exportations	5,3	19,3	22,7	21,9	19,2	26,1	24,2	19,3
Consommation apparente intérieure	123,1	130,9	145,6	147,1	150,4	154,4	153,2	155,4
Stocks de clôture	14,3	14,4	12,0	14,7	18,9	24,8	21,1	17,2
Consommation par habitant (kg)	4,45	4,27	4,28	4,15	4,21	4,28	4,19	4,19

La source: Agriculture et Agroalimentaire Canada; Statistique Canada

Production de dindon

En 2018, la production de dindon a été de 171,6 Mkg, en baisse de 11,7 Mkg par rapport à 2017.

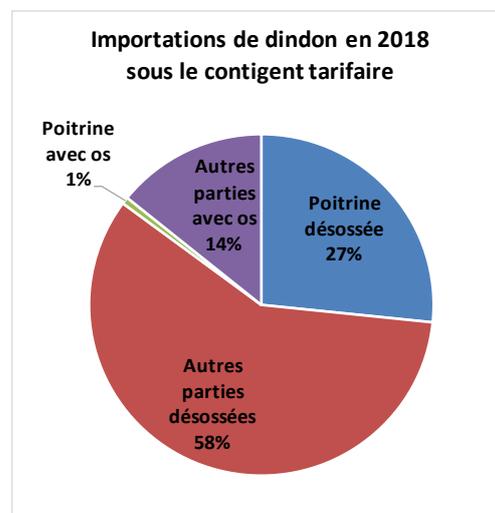
En 2018, la production de dindons de moins de 9 kg a été de 71,1 Mkg, en baisse de 5,9 Mkg et celle de dindons de plus de 9 kg de 100,5 Mkg, en baisse de 5,8 Mkg par rapport à 2017.



La source: Agriculture et Agroalimentaire Canada

Importations

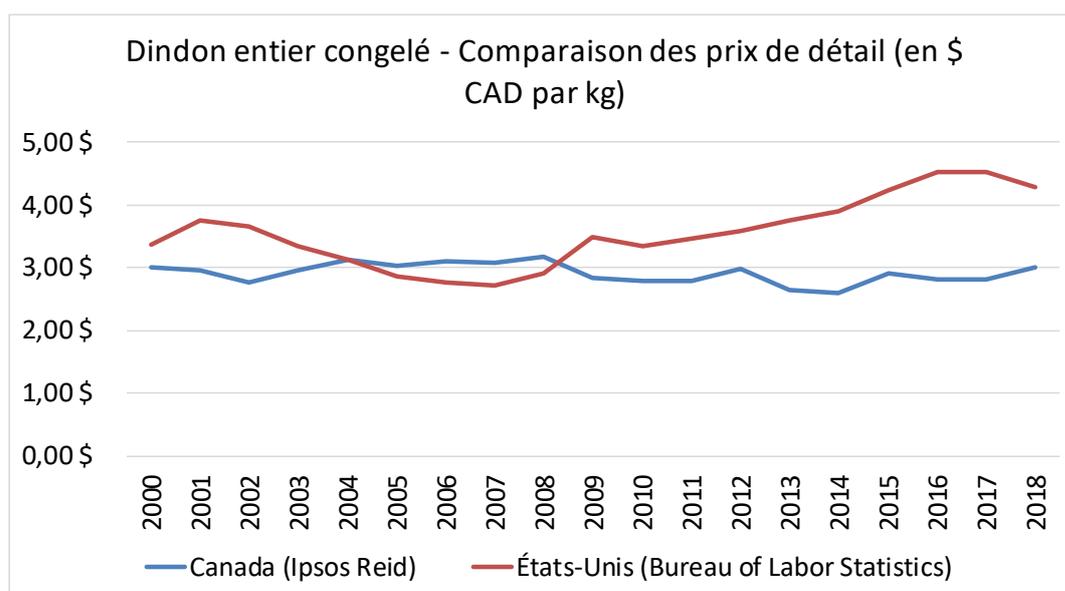
À 2,8 Mkg, les importations de la Liste de marchandises d'importation contrôlée (LMIC) étaient semblables à celles des années précédentes. La viande de poitrine désossée et sans peau a représenté plus de la moitié du volume total importé en 2018.



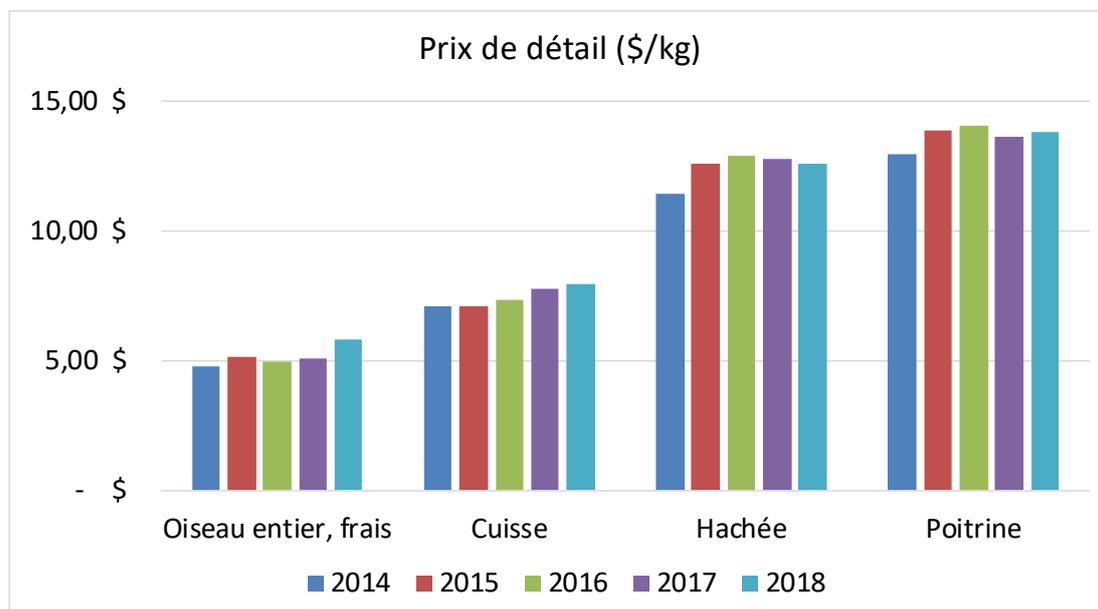
La source: Agriculture et Agroalimentaire Canada

Ventes

Les ventes de découpes et de produits surtransformés de dindon au détail ont augmenté de 10,1 Mkg en 1990 à 14,4 Mkg en 2018. Le principal ingrédient dans la plupart de ces produits est la viande de poitrine, ce qui pousse à la production de dindons plus lourds. La valeur de ces produits au détail est passée de 77 millions de \$ en 1990 à 207 millions de \$ en 2018.



Ventes



La source: Agriculture et Agroalimentaire Canada

Ventes de dindons entiers, de découpes et de produits surtransformés au détail

(Année civile, en millions de kg éviscérés, ne comprennent pas les ventes par les chaînes de services alimentaires)

Année civile	1990	2000	2010	2014	2015	2016	2017	2018
Ventes - Millions de kg								
Oiseau entier	51,8	54,4	61,4	51,7	44,5	44,8	43,2	36,6
Découpes et surtransformés	10,1	16,8	17,5	18,2	16,3	14,0	14,4	14,7
Prix moyen par kg								
Oiseau entier	2,81 \$	3,19 \$	2,99 \$	2,92 \$	3,16 \$	3,10 \$	3,07 \$	3,27 \$
Découpes et surtransformés	7,62 \$	9,95 \$	13,24 \$	13,05 \$	14,65 \$	14,85 \$	14,45 \$	14,58 \$
Ventes - Millions de kg								
Oiseau entier	145,5 \$	173,5 \$	183,6 \$	150,9 \$	140,6 \$	138,9 \$	132,7 \$	119,7 \$
Découpes et surtransformés	77,0 \$	166,7 \$	232,1 \$	237,3 \$	239,5 \$	207,7 \$	207,4 \$	214,6 \$

La source: Ipsos

**L'Office canadien de
commercialisation du dindon
f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon
du Canada**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	26 - 27
États financiers	
État de la situation financière	28
État des résultats	29
État de l'évolution de l'actif net	30
État des flux de trésorerie	31
Notes complémentaires aux états financiers	32 - 35
Annexe 1 - Frais d'administration	36
Annexe 2 - Frais de commercialisation	37



Tel: 905 270-7700
 Fax: 905 270-7915
 Tel. sans frais: 866 248 6660
 www.bdo.ca

BDO Canada LLP
 1 City Centre Drive, bureau 1700
 Mississauga ON L5B 1M2 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux membres de
 l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (l'« Office »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et des notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(signé) « BDO Canada srl / S.E.N.C.R.L. / LLP »

Comptables professionnels agréés, Experts-comptables autorisés

Mississauga (Ontario)
Le 11 février 2019

Les Éleveurs de dindon du Canada

État de la situation financière

31 décembre	2018	2017
Actif		
Court terme		
Encaisse	924 195 \$	1 235 065 \$
Placements à court terme (Note 2a)	545 380	2 669 273
Débiteurs (Note 3)	385 696	451 984
Charges payées d'avance	67 373	59 789
	1 922 644	4 416 111
Placements à long terme (Note 2b)	2 162 816	-
Immobilisations corporelles (Note 4)	86 215	113 496
	4 171 675 \$	4 529 607 \$
Passif et actifs net		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	76 521 \$	165 394 \$
Sommes à remettre à l'État	60 797	28 779
	137 318	194 173
Actifs net		
Fonds grevés d'une affectation d'origine interne (Note 1)	3 202 585	3 244 614
Fonds non affectés	745 557	977 324
Fonds investis en immobilisations corporelles	86 215	113 496
	4 034 357	4 335 434
	4 171 675 \$	4 529 607 \$

Au nom du Conseil d'administration :



Darren Ference, président du Conseil



Calvin McBain, vice-président du Conseil

Les Éleveurs de dindon du Canada

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	2017
Produits		
Redevances des producteurs	3 675 503 \$	3 750 563 \$
Revenus de placements	45 004	22 247
Financement de projets	25 934	74 536
	3 746 441	3 847 346
Charges		
Administration (Annexe 1)		
Autres frais d'administration	784 581	806 551
Rémunération des administrateurs et du personnel	1 505 162	1 409 878
Frais des administrateurs et du personnel	597 151	624 323
	2 886 894	2 840 752
Commercialisation (Annexe 2)		
Programmes provinciaux de commercialisation	400 001	400 001
Expansion de marchés	207 167	209 070
Relations publiques et communications	407 726	473 511
	1 014 894	1 082 582
Projets spéciaux (Note 8)	24 843	17 110
Promotions spéciales (Note 8)	120 887	87 939
	4 047 518	4 028 383
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	(301 077) \$	(181 037) \$

Les Éleveurs de dindon du Canada

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Fonds Affectés à l'interne	Fonds non affectés	Fonds investis en immobilisations corporelles	Total 2018	Total 2017
Solde , au début de l'exercice	3 244 614 \$	977 324 \$	113 496 \$	4 335 434 \$	4 516 471 \$
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice	(116 029)	(157 767)	(27 281)	(301 077)	(181 037)
Affectations	74 000	(74 000)	-	-	-
Solde , à la fin de l'exercice	3 202 585 \$	745 557 \$	86 215 \$	4 034 357 \$	4 335 434 \$

Les Éleveurs de dindon du Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	2017
Trésorerie provenant des (utilisée par les)		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	(301 077) \$	(181 037) \$
Ajustements nécessaires pour rapprocher insuffisance des produits sur les charges avec les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Amortissement d'immobilisations corporelles	27 281	27 289
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	2 329
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	66 288	(33 139)
Charges payées d'avance	(7 584)	17 230
Créditeurs et charges à payer	(88 873)	88 058
Sommes à remettre à l'État	32 018	(23 659)
	(271 947)	(102 929)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(8 683)
Achats de placements, nets	(38 923)	(18 608)
	(38 923)	(27 291)
Diminution de l'encaisse au cours de l'exercice	(310 870)	(130 220)
Encaisse, au début de l'exercice	1 235 065	1 365 285
Encaisse, à la fin de l'exercice	924 195 \$	1 235 065 \$

Les Éleveurs de dindon du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018

1. Nature des activités et résumé des principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'organisme

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale pour l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (« ÉDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la *Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles* (Canada) pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

Mode de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon

L'Office est réputé exercer son emprise sur le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche concernant le dindon. À l'heure actuelle, le BRRD détient plusieurs comptes entiers au nom de certains conseils provinciaux au titre de sécurité relativement aux obligations liées aux indemnités forfaitaires en vertu de l'Entente de promotion. La situation financière du BRRD reflète des actifs d'une valeur de 399 532 \$ (2017 - 399 076 \$), des passifs de 397 821 \$ (2017 - 397 274 \$) et des actifs nets de 1 711 \$ (2017 - 1 802 \$). Les résultats d'exploitation du BRRD consistent en des cotisations des membres s'élevant à 1 200 \$ (2017 - 1 200 \$), des charges totales de 1 291 \$ (2017 - 1 224 \$), et d'une insuffisance des produits sur les charges de 91 \$ (2017 - 24 \$). Les rentrées (sorties) de fonds provenant des activités d'exploitation s'élèvent à (91 \$) (2017 - 56 \$).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit :

Mobilier et équipement	- méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %
Matériel informatique	- méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %
Améliorations locatives	- méthode de l'amortissement linéaire sur dix ans

Fonds investis dans des immobilisations corporelles

Les fonds investis dans des immobilisations corporelles représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations corporelles. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations corporelles sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé intégralement à ce compte.

Les Éleveurs de dindon du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018

1. Nature des activités et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le Conseil d'administration a approuvé le fait de réserver une partie de l'actif net de l'Office couvrant une période d'exploitation de six mois afin de faire face aux imprévus. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 368 000 \$ (2017 - 2 294 000 \$), diminuant à 2 156 000 \$ en 2019.

Le Conseil d'administration a mis en place en 2016 un fonds spécial de marketing pour séparer les fonds découlant d'un arbitrage avec Turkey Farmers of Ontario. Tous les dommages-intérêts futurs seront inclus dans ce fonds. Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses supplémentaires en marketing pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Le solde de ce fonds s'élève à 496 536 \$ (2017 - 617 424 \$).

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 338 049 \$ (2017 - 333 190 \$).

Comptabilisation des produits

Les redevances des producteurs sont comptabilisées mensuellement d'après le poids vif de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les revenus de placements renvoient à l'intérêt cumulé sur des placements et ils sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Le financement de projets renvoie au financement obtenu pour des projets spécifiques et il est comptabilisé à mesure qu'il est obtenu.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes ultérieures, ils sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf dans le cas des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont passés en charge lorsqu'ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture de l'état de la situation financière et sont majorés à l'instrument financier s'ils sont évalués au coût après amortissement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant les périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire sera disponible.

Les Éleveurs de dindon du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018

2. Placements

- a) Les placements à court terme comprennent 22 679 \$ (2017 - 1 883 577 \$) en trésorerie et fonds communs de placement détenus dans des comptes d'épargne-placement RBC, et 522 701 \$ (2017 - 785 696 \$) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à un taux de 1,49 % (2017 - 1,49 % à 1,91 %) et qui viennent à échéance en décembre 2019 (2017 - entre juin 2018 et décembre 2019).
- b) Les placements à long terme comprennent 2 162 816 \$ (2017 - Néant \$) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 1,79 % et 2,07 % et dont les échéances s'étalent de décembre 2020 à décembre 2023.

3. Débiteurs

	2018	2017
Redevances des producteurs	381 715 \$	376 404 \$
Recouvrement de projets	3 672	74 536
Débiteurs divers	309	1 044
	385 696 \$	451 984 \$

4. Immobilisations corporelles

	2018		2017	
	Amortissement		Amortissement	
Mobilier et équipement	132 795 \$	117 173 \$	132 795 \$	113 267 \$
Matériel informatique	117 332	80 639	117 332	64 913
Améliorations locatives	176 809	142 909	176 809	135 260
	426 936 \$	340 721 \$	426 936 \$	313 440 \$
Valeur comptable nette	86 215 \$		113 496 \$	

Les Éleveurs de dindon du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018

5. Engagements

Les paiements minimums annuels en vertu des contrats de location pour les locaux, le matériel de bureau, les véhicules et le financement pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

2019	218 595 \$
2020	217 683
2021	208 145
2022	203 933
2023	167 063
	1 015 419 \$

6. Facilité de crédit

L'Office dispose d'une facilité de crédit renouvelable au montant de 595 000 \$ dont le remboursement est exigible sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Cette facilité de crédit est garantie par tous les biens meubles actuels ou futurs de l'Office. Au 31 décembre 2018, la facilité était inutilisée (2017 - Néant \$).

7. Gestion du capital

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'Office est maintenu à un niveau satisfaisant. L'Office n'est pas assujéti à des dispositions sur les besoins en capital imposées par l'extérieur. Les fonds affectés de l'Office s'élevant à 3 202 585 \$ (2017 - 3 244 614 \$) sont assujéti à des clauses restrictives concernant le capital imposées à l'interne.

8. Projets spéciaux et promotions spéciales

Les charges liées aux projets spéciaux renvoient à des projets spéciaux ponctuels.

Les charges liées aux promotions spéciales renvoient aux dépenses pour des activités de promotion et de marketing qui s'ajoutent aux autres dépenses pour ces activités engagées dans le cours normal de l'exploitation, utilisant des fonds réservés découlant de dommages-intérêts.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la méthode de présentation des états financiers adoptée pendant l'exercice courant.

Les Éleveurs de dindon du Canada

Annexe 1 - Frais d'administration

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	2017
Autres frais d'administration		
Amortissement	27 281\$	27 289 \$
Audit	21 400	21 520
Projets contractuels et conseils externes	163 435	166 016
Assurance	8 397	7 833
Services juridiques et comptables	83 190	60 505
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	2 079
Locations et fournitures de bureau	62 781	38 706
Soins du troupeau de volailles	36 210	47 391
Projets OFP	25 934	74 536
Affranchissement et messagerie	3 603	9 153
Loyer, impôts fonciers et services publics	161 932	175 205
Frais divers d'administration	748	949
Téléphone	9 082	9 463
Consultations relatives au commerce	104 042	73 721
Services de traduction et d'interprétation	76 546	92 185
	784 581	806 551
Rémunération des administrateurs et du personnel		
Honoraires des administrateurs	155 450	148 258
Avantages sociaux des employés	225 868	197 308
Salaires du personnel	1 123 844	1 064 312
	1 505 162	1 409 878
Frais des administrateurs et du personnel		
Frais des administrateurs, suppléants et directeurs	322 702	358 765
Salles de réunion	92 086	76 121
Frais du personnel	181 281	188 375
Assurance voyage	1 082	1 062
	597 151	624 323
	2 886 894 \$	2 840 752 \$

Les Éleveurs de dindon du Canada

Annexe 2 - Frais de commercialisation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	2017
Programmes provinciaux de commercialisation		
Supplément pour les programmes provinciaux de commercialisation pour ÉDC	400 001 \$	400 001 \$
Expansion de marchés		
Conseil de recherches avicoles du Canada	45 445	44 376
Études de marché	88 086	87 169
Recherches sur le dindon	73 636	77 525
	207 167	209 070
Relations publiques et communications		
Marketing et communications	304 362	304 857
Cotisations	81 293	90 572
Commercialisation nationale et promotions	15 217	60 548
Abonnements	6 854	8 257
Publications de l'ÉDC	-	9 277
	407 726	473 511
	1 014 894 \$	1 082 582 \$

